

Paris, le 21 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLÉONORE LEPRETTRE NOMMÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE DU SNARR



Paris, le 21 septembre 2026 – Le Conseil d'administration du SNARR (Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide) annonce la nomination d'Éléonore Leprettre en tant que Directrice générale. Cette nomination constitue la première étape de la transformation engagée par le syndicat, au service de ses 3 000 adhérents et des 50 000 établissements du secteur.

Éléonore Leprettre apporte une expérience au croisement des institutions, de la décision publique et de la communication stratégique. Elle a notamment exercé à l'Assemblée nationale, puis a été cheffe de cabinet du ministre chargé des Relations avec le Parlement, avant de rejoindre Phyteis en 2022, où elle a piloté la stratégie d'affaires publiques et de communication dans un environnement fortement exposé aux évolutions réglementaires et politiques.

La restauration traverse aujourd'hui une crise sans précédent. Fragilisation économique des entreprises, pression croissante sur le budget des Français, multiplication des normes : les professionnels doivent composer avec des équilibres de plus en plus complexes, tout en continuant à proposer une restauration accessible, de qualité, ancrée dans le quotidien des Français et dans une chaîne de valeur qui fait vivre de nombreux territoires.

Dans ce contexte, le SNARR engage une transformation de son organisation destinée à renforcer son action et sa représentation du secteur dans la durée dont la nomination d'une Directrice générale en constitue la première étape.

« Nous ouvrons une étape importante pour le SNARR et pour nos professions. Dans un contexte particulièrement exigeant, nous avons souhaité renforcer la représentation du syndicat et son poids dans le débat public. Éléonore Leprettre apporte une expérience solide des institutions et des organisations professionnelles, et une connaissance des secteurs réglementés qui en fait la personne dont nous avons besoin aujourd'hui. Je compte sur elle pour faire entendre la voix de nos professions dans les arbitrages qui les concernent. Nous sommes très heureux de l'accueillir au service de nos adhérents et de nos professions », déclare Romain Girard, Président du SNARR.



À propos du SNARR :

Le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR) est l'organisation représentative de la restauration rapide en France. Créé en 1984, il représente et défend les entreprises du secteur, des entreprises indépendantes aux grandes enseignes de restauration. La diversité et la complémentarité de ses adhérents, dont 98,4 % sont des TPE ou PME, font du SNARR un véritable relais de la profession. Le secteur compte plus de 50 000 établissements, emploie plus de 330 000 salariés et génère près de 32 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.

